

Ensemble, mercredi 7 juin, mobilisons-nous pour défendre le Dr Dominique Huez et la médecine du travail !

Comme des centaines de médecins, Dominique Huez, médecin du travail, subit un véritable harcèlement de la part d'une entreprise sous-traitante du nucléaire qui l'accuse d'avoir fait le lien entre l'état de santé d'un salarié et les conditions de travail. Comme pour 90 % des plaintes de cette nature, l'Ordre des médecins a sanctionné le Dr Huez et prononcé un avertissement et le condamnant à 1 000 € d'indemnité de procédure, au motif que son certificat excéderait les seules constatations médicales. Pour récupérer cette somme, la société Orys (80 millions de chiffre d'affaires) a fait immobiliser par huissier son véhicule et celui de sa femme et bloquer son compte bancaire le lundi 20 mars 2017.

Le Dr Huez est dans l'attente du recours qu'il a établi devant le Conseil d'État. Un comité de soutien national s'est constitué.

L'ancienne ministre de la Santé, Marisol Touraine, a été saisie sur de telles affaires à de multiples reprises. Nous avons demandé à être reçue par la ministre à sa permanence de Montbazou. Celle-ci a refusé de nous recevoir...

Nous sollicitons une rencontre à l'Ordre des médecins d'Indre-et-Loire pour demander des explications. Celui-ci nous écrit pour dire qu'il ne peut pas non plus nous recevoir !!!... Mais l'Ordre des médecins propose de rencontrer le docteur Dominique Huez le mercredi 7 juin à 9H30 à leur bureau, 11 rue Constantine à Tours.

Alors accompagnons le docteur Huez dans cette démarche pour qu'il soit reçu avec une délégation du comité de soutien !!!

Les citoyens que nous sommes, attachés à une médecine préventive, au service de la santé de chacun, et tout particulièrement sur les lieux de travail, entendons demander :

- Que cessent les poursuites et les pressions envers le Docteur Huez, les médecins du travail, et tous les médecins qui exercent en pleine conscience leurs activités de prévention et de soin.

- À l'Ordre des Médecins, de ne pas recevoir les plaintes des employeurs et de respecter la conscience professionnelle de ses pairs.

- À l'État, garant de la protection de la santé et de la sécurité au travail, de veiller au respect des droits des travailleurs.

Pour exprimer ces exigences, défendre une médecine du travail dont les salariés ont besoin, nous appelons à un rassemblement le mercredi 7 juin à 9 H devant la permanence de l'ordre des médecins d'Indre-et-Loire, 11 rue Constantine à Tours.

A l'appel du Comité de soutien: Convergence des services publics 37, Collectif 37 « Notre santé en danger », Ligue des Droits de l'Homme 37, Réseau Sortir du Nucléaire, CGT 37, Solidaires, FSU, association pour le contrôle de la radioactivité dans l'Ouest, PCF, MRC, EELV37, PCOF37, NPA, France Insoumise, Sciences citoyennes, association Santé et Médecine du Travail, association d'aide aux victimes et aux organisations confrontées aux Suicides et Dépressions Professionnelles (ASDPro), Syndicat de la Médecine Générale (SMG), Union Syndicale de la Psychiatrie (USP)